

Election Montréal ÉLECTION GÉNÉRALE DU DIMANCHE 5 NOVEMBRE 2017

Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

District électoral du Sault-au-Récollet (011)

Endroits de vote - Jour du scrutin	Sections de vote
01 ÉCOLE LOUIS-COLIN 10122, boulevard Olympia Gymnase	01-02-03-04-05-06-07-08
02 ÉCOLE SOPHIE-BARAT 10851, avenue Saint-Charles Gymnase 2	09-10-11-12-13-14-15-16
03 COLLÈGE MONT-SAINT-LOUIS 1700, boulevard Henri-Bourassa Est Cafétéria - Entrée des élèves	17-18-19-20-21-22-62
04 ÉCOLE ST. PIUS X 9955, avenue Papineau - Entrée par la rue Sauvé Est Plaza	23-24-25-26-27-28-29
05 ÉCOLE SAINTS-MARTYRS-CANADIENS 9920, rue Parthenais Gymnase	30-31-32-33-34-35-36-37
06 ÉCOLE LA VISITATION 10591, rue Séguin Gymnase	38-39-40-41-42-43-44
07 ÉCOLE SAINT-ANTOINE-MARIE-CLARET 10600, avenue Larose Gymnase	45-46-47-48-49-50-51-52-53-54
08 ÉCOLE ATELIER 10055, rue J.-J.-Gagnier Gymnase	55-56-57-58-59-60
09 RÉSIDENCE BERTHIAUME-DU TREMBLAY 1635, boulevard Gouin Est Grand salon - 1er étage	61
10 ***INUTILISÉ***	

Dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, chaque électeur aura à voter TROIS FOIS, soit pour élire :

1. Le maire de la ville de Montréal
2. Le maire de son arrondissement
3. Le conseiller de la ville de son district

